



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE  
L'INSTITUT CANADIEN DES ÉVALUATEURS  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023  
TENUE LE VENDREDI 2 JUIN 2023 - DE 8 H À 10 H (HDP)  
PAR PRAGMATIC ET EN PRÉSENTIEL - Sheraton Vancouver Wall Centre (C.-B.)**

**APPEL À L'ORDRE**

La présidente Suzanne de Jong, É.Pro., AACI, ouvre l'assemblée à 8 h 10 (HAP) et déclare l'Assemblée générale annuelle 2023 de l'Institut canadien des évaluateurs / Appraisal Institute of Canada dûment constituée et en session. Elle indique que 166 membres sont présents en personne, que 110 membres sont présents en ligne et que 47 procurations ont été déposées, dont 24 ont été annulées et 23 sont des procurations valides. Elle souhaite la bienvenue à tous et rappelle aux membres qu'ils peuvent poser des questions et faire des commentaires aux moments opportuns et que l'AGA se déroulera de manière civile et respectueuse.

Elle reconnaît que cette AGA se tient sur les territoires traditionnels non cédés des x<sup>w</sup>məθk<sup>w</sup>əyəm (Musqueam), des Skwxwú7mesh (Squamish) et des səliłwətał (Tsleil-Waututh) et elle reconnaît ces peuples comme les gardiens traditionnels de ces terres, et exprime notre gratitude, en tant que colons, d'être réunis ici aujourd'hui pour notre AGA.

Enfin, la présidente de Jong explique que plusieurs motions relatives à nos règlements administratifs internes doivent être examinées aujourd'hui et fournit des éclaircissements sur les protocoles de procédure régissant le comptage des votes pour chaque motion.

**PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023**

La présidente de Jong présente les membres du conseil d'administration 2022-2023 :

- C.-B. – Directeur – **Terry Dowle**, É. Pro., AACI et **Steve Blacklock**, AACI, É. Pro.
- Alberta – Directeur - **Brad Brewster**, É. Pro., AACI et **Dena Knop**, É. Pro., CRA
- Saskatchewan – Président - **Thomas Fox**, É. Pro., AACI, Fellow
- Manitoba – Directrice - **Deana Halladay**, É. Pro., CRA, Fellow
- Ontario – Présidente **Suzanne de Jong**, É. Pro., AACI, - Directeur, **Ed Saxe**, É. Pro., CRA, et Président élu, **Claudio Polito**, É. Pro., AACI
- Québec – Directeur – **Louis Poirier**, É. Pro., AACI
- Nouvelle-Écosse – Président sortant, **André Pouliot**, É. Pro., AACI, Fellow
- Nouveau-Brunswick – Vice-président **Adam Dickinson**, É. Pro., AACI
- Île du Prince-Édouard – Directeur – **Scott Wilson**, É.Pro., AACI, Fellow
- Terre-Neuve et Labrador – Directrice – **Joanne Slaney**, É. Pro., AACI

Elle reconnaît et remercie le chef de la direction intérimaire, Keith Lancaster, le personnel national de l'ICE et les directeurs généraux des conseils provinciaux affiliés qui sont présents. La Présidente de Jong remercie tout le personnel et les bénévoles pour leur dévouement et leur travail acharné.

### PARLEMENTAIRE, SERGENT D'ARMES ET SCRUTATEURS

La présidente de Jong annonce et présente Linda Wood Edwards en tant que parlementaire qui fournira des conseils sur les procédures de l'AGA, **Brian Varner**, É. Pro., AACI, en tant que scrutateur et sergent d'armes de l'assemblée, et les trois scrutateurs : **Mike Schulkowsky**, É. Pro., AACI, directeur de l'examen des évaluations, **Shelley Poirier**, directrice de la pratique professionnelle et **André Hannoush**, directeur des affaires publiques et des communications.

### HOMMAGE AUX MEMBRES DÉCÉDÉS

La présidente de Jong demande à toutes les personnes présentes d'observer un moment de silence à la mémoire des membres qui sont décédés depuis l'assemblée générale annuelle de 2022.

### FORMAT DE L'ASSEMBLÉE

La présidente de Jong souligne les règles régissant les procédures et note que les documents directeurs sont, par ordre de préséance, la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et les lettres patentes, les règlements de l'ICE et les Robert's Rules of Order. Elle explique les procédures de vote, y compris les procédures de vote par procuration pour les membres présents en personne et virtuellement.

Enfin, elle explique que, bien que l'intention ne soit pas de limiter le nombre de questions ou de commentaires par motion, un temps spécifique a été alloué à cette AGA et elle demande à chaque membre ayant des remarques de les limiter à deux minutes.

### ORDRE DU JOUR

La présidente de Jong demande s'il y a des amendements ou des ajouts à l'ordre du jour.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – MOTION 1 - ADOPTÉE

*IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de 2023 soit approuvé, tel que présenté.*

*Motion proposée par Allan Beatty, É. Pro., AACI, Fellow / Appuyée par Dan Jones, É. Pro., AACI*

Dan Jones, É. Pro., AACI (C.-B.), a demandé des éclaircissements et des précisions sur les procédures permettant de faire la distinction entre les méthodes de vote en personne et en ligne, ainsi que sur le calendrier de présentation des procurations par les membres pour les AGA à venir.

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2022

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL - MOTION 2 - ADOPTÉE

*IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022, tenue le vendredi 10 juin 2022 soit approuvé.*

*Motion proposée par Brad Brewster, É. Pro. Pro., AACI / Appuyée par Dave Shum, É. Pro, AACI*

### AFFAIRES DÉCOULANT DE L'ASSEMBLÉE

La présidente de Jong indique qu'il n'y a pas d'affaires découlant du procès-verbal, mais demande aux membres de soumettre un point, le cas échéant.

### RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente de Jong présente son rapport et résume son mandat de présidente au cours de l'année écoulée. Elle souligne les diverses interactions qu'elle a eues avec les membres dans tout le pays, les fonctionnaires, les représentants des institutions financières et les organisations affiliées. Elle souligne notamment les efforts de l'ICE en vue de la création d'un Conseil pour l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), mettant en évidence l'engagement de l'organisation à rester pertinente dans un environnement dynamique.

La présidente de Jong reconnaît les contributions inestimables des membres du conseil d'administration, des membres des commissions et des bénévoles, exprimant sa gratitude pour leur passion et leur dévouement aux intérêts des membres de l'ICE. Elle mentionne également les efforts diligents du personnel du bureau national, dirigé par le directeur général par intérim Keith Lancaster, pour leur rôle essentiel dans les activités quotidiennes de l'ICE. Elle souligne la diversité des travaux entrepris par les membres à travers le pays, englobant divers aspects de l'évaluation immobilière et de la consultation, reflétant l'évolution des demandes dans les différentes zones géographiques.

Elle insiste sur l'importance de reconnaître les opportunités qui s'offrent aux évaluateurs en entreprenant des contrats de service divers, en renforçant la pertinence et la nécessité de l'expertise de l'ICE dans ce domaine, et exprime son optimisme quant à l'avenir de l'ICE, en citant la mise en œuvre du nouveau plan stratégique et des recommandations du groupe de travail comme des étapes positives à franchir. Elle réitère l'engagement de l'ICE à promouvoir les capacités de ses membres à fournir une gamme complète de services d'évaluation, y compris le loyer du marché, et de contrats de service de consultation, soulignant l'importance de la diligence raisonnable et de l'expertise analytique pour répondre aux besoins des clients.

Enfin, elle fait part de quelques réflexions personnelles soulignant son engagement de longue date dans le bénévolat au sein de l'ICE et l'impact profond que le bénévolat a eu sur elle, tant sur le plan professionnel que personnel.

### **RÉCEPTION DU RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE - MOTION 3 – ADOPTÉE**

**IL EST RÉSOLU QUE** le rapport de la présidente soit reçu.

*Motion proposée par Phil Kempton, É.Pro., AACI / Appuyée par André Pouliot, É. Pro. Pro, AACI, Fellow*

### **RAPPORT DU CHEF DE LA DIRECTION PAR INTÉRIM**

Le directeur général par intérim, Keith Lancaster, indique que des invités spéciaux de l'International Association of Assessing Officers (IAAO), de l'European Group of Valuers' Association (Tegova) et de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec (OEAQ) se sont joints à la réunion aujourd'hui et les remercie de leur présence.

Il explique qu'en raison de l'ordre du jour très chargé de l'AGA d'aujourd'hui, il limitera ses propos. Il souligne la nature tumultueuse de l'année écoulée et les défis sans précédent auxquels l'ICE a dû faire face, et il insiste sur l'importance d'attirer l'attention sur les progrès réalisés en ce qui concerne les 21 recommandations du groupe de travail et la trajectoire à venir visant à aider les membres de l'ICE et l'ICE lui-même à se positionner pour l'avenir.

Se penchant sur la nature ambitieuse et profonde de ces recommandations, il explique leur intégration dans le plan stratégique pour 2023-2025. Il précise que son principal objectif, en reprenant ses fonctions de DG, sont d'intégrer ces objectifs dans le plan opérationnel et il souligne l'urgence de la question en raison des retards du projet, notant que le conseil d'administration et le personnel ont travaillé avec diligence pour accélérer les progrès.

Il donne des précisions sur la motion d'orientation présentée lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'année dernière concernant l'inclusion de la voix des stagiaires, accordant le droit de vote aux membres admissibles. Il indique également que les amendements aux règlements, y compris ceux relatifs à cette question et à d'autres, doivent être discutés aujourd'hui et il souligne l'importance de la contribution des membres pour déterminer l'orientation future de l'ICE.

Il aborde les révisions proposées aux NUPPEC, en soulignant leur objectif de faciliter un effort plus concentré sur les initiatives en matière d'image de marque et de marketing. En outre, il annonce son intention de lancer un exercice visant à identifier la structure organisationnelle la plus efficace pour mieux répondre aux besoins des membres. Il évoque également le paysage immobilier actuel, les fluctuations des marchés et des taux d'intérêt et leurs effets sur les membres de l'ICE. Enfin, il souligne qu'il ne s'attendait pas à prononcer ce discours aujourd'hui, dans ce rôle, et qu'il était profondément touché par cette opportunité. Il exprime sa gratitude et sa reconnaissance aux dirigeants qui ont su naviguer dans des circonstances aussi difficiles.

### **RÉCEPTION DU RAPPORT DU DIRTECTEUR GÉNÉRAL – MOTION 4 - ADOPTÉE**

**IL EST RÉSOLU QUE** le rapport du directeur général par intérim soit reçu.

*Motion proposée par Greg Soderquist, É. Pro, AACI, Fellow / Appuyée par André Pouliot, É. Pro., AACI, Fellow / Appuyée par André Pouliot, É. Pro., AACI, Fellow*

## RAPPORT SUR LES FILIALES D'ASSURANCE

La présidente de Jong demande à M. Dan Brewer, de FPLIC, et à M. Dan Wilson, de Verity, de présenter leurs rapports.

### FIRST PROFESSIONAL LIABILITY INSURANCE COMPANY (FPLIC)

M. Dan Brewer, élu président de la FPLIC, filiale à 100 % de l'ICE, donne quelques informations historiques, notamment sur le fait que la FPLIC a été créée en 2006 et qu'elle existe uniquement pour le bénéfice des membres de l'ICE. Il rappelle aux membres que depuis 2013, la Compagnie d'assurance Trisura Garantie, une société canadienne réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), est le souscripteur du programme. Il précise que tous les bénéfices réalisés par la compagnie sont conservés à l'interne au profit exclusif des membres de l'ICE. Il explique le rôle de l'actuaire et précise que, dans le cadre des meilleures pratiques, l'actuaire procède chaque année à une analyse des réserves et à une simulation de crise en cas de scénarios défavorables.

Il explique qu'en 2022, la FPLIC a atteint la rentabilité, comme le montrent les états financiers vérifiés, soulignant que l'engagement de transparence et de responsabilité totales a été étendu aux membres, que la FPLIC est bien positionnée pour résister à un scénario défavorable, que la société fonctionne de manière efficace et efficiente et qu'elle est bien servie par une excellente équipe de gestion. Enfin, il explique que grâce à la FPLIC, les effectifs de l'ICE sont bien mieux placés pour s'assurer que nos membres, leurs familles et leurs clients disposent d'une source de couverture fiable en cas de réclamation.

Suite à une question d'un membre de l'Ontario, Dan Doucet, É. Pro., AACI, Fellow, M. Brewer et Keith Lancaster expliquent la différence entre les compagnies d'assurance commerciale et la compagnie d'assurance dommages moyenne en se référant à la fourchette des plafonds minimaux de capital (MCT).

### GESTION DES RÉCLAMATIONS CHEZ VERITY

M. Dan Wilson, président de Verity Claims Management, remercie Katja Kim, présidente de Verity Claims Management, et Corina Parsons. Il souligne que les buts et objectifs fondamentaux de Verity Claims Management, depuis sa création, sont restés inchangés. Il souligne que la mission est de fournir la meilleure qualité de service aux personnes ayant une réclamation, d'aider à atténuer certaines des tensions associées, de gérer efficacement le coût des réclamations, et qu'il a été possible d'exploiter les connaissances acquises pour optimiser le processus de gestion des réclamations, y compris les coûts. Il explique que la plupart des sociétés de gestion des réclamations facturent sur une base horaire, mais que Verity Claims Management retient un coût fixe par an. Il souligne que la stratégie en cours consiste à organiser des webinaires et des présentations visant à fournir aux membres des conseils pratiques dans le but d'atténuer ou de prévenir les réclamations. Il partage également des données statistiques relatives aux réclamations dans les provinces, aborde des questions courantes et fait part de quelques exemples de réussite.

Suite à une question de l'assemblée, Keith Lancaster explique comment le coût des réclamations est répertorié et ce qui est inclus dans le coût de chaque réclamation.

### ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2022

La présidente de Jong demande à Claudio Polito (président élu et président du comité d'audit et des finances) de présenter à l'assemblée les états financiers vérifiés de 2022, au 31 décembre 2022.

Claudio Polito donne un aperçu des états financiers et du budget et indique que le Comité des finances et de la vérification a discuté et examiné les états financiers de l'ICE en soulignant qu'en 2022, il y a un déficit dû à l'augmentation des coûts des salaires et des avantages sociaux, au retard dans la perception des recettes des séminaires des membres, à l'augmentation des frais de voyage et aux pertes d'investissement. Malgré cela, les réserves de l'organisation restent dans une fourchette saine et des efforts sont faits pour gérer les dépenses tout en se concentrant sur la stabilité financière à long terme. Dans l'ensemble, l'ICE est considéré comme étant en bonne situation financière, avec une gestion proactive et un engagement envers les services aux membres et la prudence financière.

Un membre de l'Alberta, Brad Wagar, É.Pro., AACI, Fellow, demande des éclaircissements sur les états financiers consolidés, en particulier sur les coûts associés à la FPLIC et sur la rémunération et/ou les honoraires versés. M. Brewer précise que la FPLIC dispose de son propre personnel et de ses propres bureaux, mais qu'elle externalise tous les services administratifs. Il précise également que les services de gestion sont couverts par un contrat global. Dan Brewer et Keith Lancaster répondent tous deux à la question de la rémunération des membres du conseil d'administration de la FPLIC et, bien qu'elles ne soient pas explicitement détaillées en tant que poste dans les états financiers, ces dépenses sont comptabilisées dans la catégorie « Conseil d'administration et comités », pour un montant total de 132 925 dollars canadiens. Ce montant comprend les honoraires et les dépenses liées aux réunions du conseil d'administration. On explique que ce montant comprend également les honoraires de 15 000 dollars américains versés à chaque administrateur pour siéger à la FPLIC.

Claudio Polito remercie Dan Brewer et Keith Lancaster pour cette clarification.

### RÉCEPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2022 – MOTION 5 - ADOPTÉE

**IL EST RÉSOLU QUE** les états financiers vérifiés, préparés par BDO Canada LLP, pour l'année se terminant le 31 décembre 2022, soient reçus.

Motion proposée par Claudio Polito, É.Pro., AACI, Appuyée par Ed Saxe, É.Pro., CRA

### NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE

Claudio Polito indique qu'en tant que président du Comité de la vérification et des finances, il propose la nomination de l'expert-comptable et lit la motion.

*La présidente de Jong invite ensuite les membres à voter pour approuver le choix de l'expert-comptable, BDO Canada LLP, et leur donne une minute pour voter par voie électronique.*

### **NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR 2023 – MOTION 6 - ADOPTÉE**

**IL EST RÉSOLU QUE** BDO Canada LLP, experts-comptables, soit nommé expert-comptable de l'Institut pour l'année se terminant le 31 décembre 2023.

*Motion proposée par Claudio Polito, É. Pro., AACI, appuyée par Scott Wilson, É. Pro., AACI, Fellow*

### **RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION**

Le président sortant André Pouliot présente le rapport du Comité de nomination. Il annonce que la liste des candidats à élire au conseil d'administration pour 2023 - 2024 a été préparée conformément aux règlements et que les membres présents sont maintenant invités à élire officiellement ces candidats au conseil d'administration de l'Institut canadien des évaluateurs :

#### **Liste des candidats**

- Joanne Slaney, É. Pro., AACI, Terre-Neuve-et-Labrador
- Scott Wilson, É. Pro., AACI, Fellow, Île-du-Prince-Édouard
- André Pouliot, É. Pro., AACI, Fellow, Nouvelle-Écosse
- Louis Poirier, É. Pro., AACI, Nouveau-Brunswick
- Gilles Lecours, É. Pro, AACI, Québec
- Suzanne de Jong, É. Pro., AACI, Fellow, Ontario
- Claudio Polito, É. Pro, AACI, Ontario
- Edward Saxe, É. Pro., CRA, Ontario
- Deana Halliday, É. Pro., CRA, Fellow, Manitoba
- Thomas Fox, É. Pro., AACI, Fellow, Saskatchewan
- Dena Knopp, É. Pro., CRA, Alberta
- Terry Dowle, É. Pro., AACI, Colombie-Britannique
- Steve Blacklock, É. Pro., AACI, Colombie-Britannique

*Le président de Jong invite ensuite les membres à voter pour la liste des administrateurs et leur donne une minute pour voter par voie électronique.*

### **ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – MOTION 7 - ADOPTÉE**

**IL EST RÉSOLU QUE** le rapport du Comité de nomination soit approuvé tel quel et que, conformément aux règlements de l'Institut, la liste des administrateurs présentés soit déclarée élue.

*Motion proposée par André Pouliot, É.Pro., AACI, Fellow, Appuyée par Jason Schellenberg É.Pro., AACI*

## PRIX DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

La présidente De Jong annonce que les AACI honoraires 2023 ont été décernés à :

- Adam Dickinson, É.Pro., AACI - Nouveau-Brunswick
- Brad Brewster, É.Pro., AACI – Alberta

La présidente de Jong indique qu'il n'y a pas d'autres résolutions déposées auprès du bureau national avant cette AGA et que nous passerons donc au point 16 de l'ordre du jour. Elle demande à M. Louis Poirier, président du Comité des statuts et règlements, de présenter les modifications proposées au règlement n° 1 de l'ICE.

M. Louis Poirier rappelle aux membres que lors de l'AGA de l'an dernier, une motion a été prononcée concernant les droits de vote des membres stagiaires et qu'à la suite de cela, le conseil d'administration a mis en place une commission des statuts et des règlements pour traiter cette proposition d'amendement au règlement n° 1 de l'ICE. Il énumère les membres du conseil d'administration qui se sont portés volontaires pour siéger au comité des statuts, à savoir Scott Wilson, É. Pro., AACI Fellow, Ed Saxe, É. Pro., CRA et André Pouliot, É. Pro., AACI, Fellow.

Il explique que l'examen était principalement axé sur les droits de vote des membres stagiaires, mais que le comité a également examiné d'autres aspects du règlement, qui ont ensuite été envoyés à l'avocat pour examen. Les amendements proposés, y compris les recommandations du Comité et les exigences légales pour se conformer à la Loi sur les sociétés à but non lucratif, sont incorporés dans cette version des statuts proposés.

Il décrit ensuite les procédures de vote pour chaque motion, explique les détails de chaque motion proposée et la période pendant laquelle les membres peuvent poser des questions et voter. Voici les résultats pour chaque motion présentée.

### AMENDEMENT RÉGLEMENTAIRE – MOTION 8 - ADOPTÉE

**IL EST RÉSOLU** que les modifications réglementaires du règlement n° 1 soient approuvées, telles que présentées.

*Motion proposée par Louis Poirier, É.Pro., AACI / Appuyée par Dan Wilson, É.Pro., AACI, Fellow*

### LANGUAGE CONCERNANT L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ et L'INCLUSION - MOTIONS 9a) et 9b) - ADOPTÉE

**IL EST RÉSOLU** que les modifications concernant l'EDI dans le règlement n° 1, en anglais, soient approuvées, telles que présentées.

*Motion proposée par Louis Poirier, É.Pro., AACI / Appuyée par Brad Brewster, É.Pro., AACI*

### AMENDEMENTS ADMINISTRATIFS - MOTION 10 - ADOPTÉE

**IL EST RÉSOLU** que les amendements administratifs du règlement n° 1 soient approuvés, tels que présentés.

*Motion proposée par Louis Poirier, É.Pro., AACI / Appuyée par Dan Doucet, É.Pro., AACI, Fellow*



### **AMENDEMENTS DES AFFILIÉS PROVINCIAUX - MOTION 11 - ADOPTÉE**

**IL EST RÉSOLU** que les amendements aux clauses 5.12 et 19.1 du règlement n° 1 soient approuvés, tels que présentés.

*Motion proposée par Louis Poirier, É. Pro., AACI / Appuyée par Ed Saxe, É. Pro., CRA*

### **REPRÉSENTATION DES AFFILIÉS PROVINCIAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - MOTION 12 - ADOPTÉE**

**IL EST RÉSOLU** que les amendements aux clauses 7.2 a) et b) du règlement n° 1 soient approuvés, tels que présentés.

*Motion proposée par Louis Poirier, É. Pro., AACI / Appuyée par Sherry Smalridge, É. Pro., CRA*

### **PROCÉDURES DU CONSEIL - MOTION 13 - ADOPTÉE**

**IL EST RÉSOLU** que les amendements aux clauses 7.5(b), 7.7 (b)(c), 7.8(a)(b) et (c), 10.6 et 10.7 des procédures du conseil d'administration du règlement n° 1 soient approuvés, tels que présentés.

*Motion proposée par Louis Poirier, É. Pro., AACI / Appuyée par Alinda Dekker-Doucet, É. Pro., CRA*

### **PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - MOTION 14 - DÉPOSÉE**

**IL EST RÉSOLU** que la dernière phrase soit supprimée de la clause 9.1 du règlement n° 1, tel que présenté.

*Motion proposée par Louis Poirier, É. Pro., AACI / Appuyée par Dan Doucet, É. Pro., AACI, Fellow*

À la suite d'une discussion approfondie au cours de laquelle les membres ont exprimé leur point de vue, les membres ont voté en faveur du dépôt de la MOTION 14, qui fera l'objet d'un examen plus approfondi et sera renvoyée à l'AGA de 2024.

*Votes en personne et en ligne pour le dépôt de la motion : 165*

*Votes en personne et en ligne contre le dépôt de la motion : 111*

### **VOIX DES STAGIAIRES - MOTION 15 – ADOPTÉE**

**IL EST RÉSOLU** que les clauses 1.1 (g) (h), 5.4 A) B) C), 5.4(a)(ii), 5.4.2(iii)(ii), 5.17(i)(ii), 7.2(f), 9.1, 9.2, 9.3, 9.4 et 10.8 du règlement n° 1 soient approuvées, tels que présentées.

*Motion proposée par Louis Poirier, É. Pro., AACI / Appuyée par Tom Kirkpatrick, É. Pro., AACI*

### **AFFAIRES NOUVELLES**

Suite aux préoccupations des membres concernant le positionnement du « É. Pro. » qui est une marque de certification et non une désignation, il est confirmé que le conseil d'administration a convenu que le positionnement demeurerait à la discrétion des membres.

Suite à une remarque d'un évaluateur rémunéré, il est noté que le Séminaire sur la pratique professionnelle serait revu.

La présidente de Jong indique que, bien qu'un déjeuner de remise des prix aux bénévoles soit prévu aujourd'hui, elle souhaite prendre un moment pour annoncer les lauréats du prix W.C. McCutcheon pour 2023. Elle explique l'importance de ce prix et annonce les lauréats suivants :

- Brian Varner, É. Pro., AACI, et
- Brad Brewster, É. Pro., AACI

La présidente de Jong explique ensuite le prix Fellowship et annonce que les membres suivants de l'ICE sont les récipiendaires du prix Fellowship pour 2023 :

- Philson Kempton, É. Pro., AACI et
- Carl Nilson, É. Pro., AACI

Elle invite ensuite le président de l'ICE 2023-2024 à prononcer quelques mots.

#### **MOTS DU PRÉSIDENT DE L'ICE 2023-2024**

Le Président Claudio Polito souhaite la bienvenue à tous les participants et indique qu'il est heureux de constater que les membres se sont pleinement engagés et que la voix des stagiaires a été incluse, ce qui fait de cette journée un grand moment pour l'ICE et les membres stagiaires.

#### **FIN DE LA RÉUNION**

Suzanne de Jong annonce que la prochaine Assemblée générale annuelle se tiendra à Charlottetown, Î.-P.-É., le vendredi 7 juin 2024, à l'occasion du Congrès annuel. Elle remercie les membres du conseil d'administration et des comités pour leur travail visant à faire avancer les initiatives de l'ICE et à faire progresser la profession, ainsi que toutes les personnes présentes, et confirme qu'il n'y a plus de questions.

*Appuyé par Allan Beatty, É. Pro., AACI, Fellow*

Avec le consentement de l'Assemblée, l'AGA de l'ICE 2023 est ajournée à 10 h 50.